

■ **Figestinfo S.A.**, à La Chaux-de-Fonds (FOSC du 25.02.1997, p. 1268). But modifié: entreprendre tous travaux comptables, révisions, gérances et administration ainsi que le courtage d'immeubles, gestion de sociétés, tous travaux de bureau; achat, vente et formation dans les domaines de l'informatique, de l'électronique et de la bureautique ainsi que le courtage en assurances; participer à d'autres entreprises, et acquérir ou vendre des immeubles. Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 150'000 par l'émission de 50 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Capital-actions: CHF 150'000, entièrement libéré, divisé en 150 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. La clause statutaire relative aux apports en nature et à la reprise de biens effectués à la constitution est abrogée. Statuts modifiés le 03.04.2003. Procuration collective à deux a été conférée à Montemagno Ludovic, de Pfungen, aux Geneveys-sur-Coffrane, et Tripet Catherine, de Chézard-Saint-Martin, à La Chaux-de-Fonds.

Journal no 973 du 15.04.2003

(00960708 / CH-645.1.001.206-5)